



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 MAI 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 3 mai 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 16 mai 2011

CESSION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN A
MADAME MAY JEGO

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
16 mai 2011

Président :

M. Pascal DUFORESTEL, 1^{er} Adjoint

Présents :

Adjoints :

M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : - Mme Nathalie SEGUIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD jusqu'à 19h35 (son arrivée)
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Michel PAILLEY
- Nicole IZORE donne pouvoir à Jacques TAPIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS
- Elsie COLAS donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD à partir de 19h35.

Excusés :

- Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Conseillers :

- Mme Maryvonne ARDOUIN

URBANISME ET FONCIER

**CESSION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN A MADAME MAY
JEGO**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,
Sur proposition de Madame le Maire
Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de Niort est propriétaire d'une parcelle de terrain incluse dans le lotissement communal d'activités sise avenue de Limoges au lieudit « Champs de l'Arrachis » et cadastrée section HL n° 176 pour une superficie de 5 ares 47 centiares.

Madame MAY JEGO a fait part de son souhait d'acquérir cette parcelle de terrain pour l'édification d'un cabinet dentaire.

Le prix de vente des parcelles dépendant de ce lotissement a été fixé à 37,90 € hors taxe le m² par délibération du Conseil municipal du 16 novembre 2009. Un accord est intervenu sur la cession de ce terrain sur cette base.

En fonction des nouvelles modalités applicables en matière de TVA immobilière, cette cession est soumise à la TVA sur la marge. Le prix de vente de cette parcelle s'élève à VINGT QUATRE MILLE SEPT CENT QUATRE VINGT QUATORZE EUROS ET SOIXANTE TROIS CENTS (24 794,63 €) TVA sur la marge incluse.

Le prix hors TVA sur la marge s'élève à VINGT ET UN MILLE TROIS CENT SOIXANTE DOUZE EUROS ET VINGT QUATRE CENTS (21 372,24). La marge est égale à 17 461,19 € à laquelle s'applique la T.V.A. sur la marge au taux de 19,60 % soit TROIS MILLE QUATRE CENT VINGT DEUX EUROS ET TRENTE NEUF CENTS (3 422,39 €).

La recette sera imputée au Budget Principal 2011.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la cession de la parcelle ci-dessus désignée au profit de Madame MAY JEGO aux prix indiqués ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir ;
- préciser que les frais liés à la réalisation de l'acte authentique seront à la charge de l'acquéreur.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL